



Communauté d'Agglomération
Luberon Monts de Vaucluse
315, Avenue Saint Baldou
84300 CAVAILLON

**Objet : ZAC Hauts Banquets,
Avis de FNE Vaucluse au conseil communautaire de Luberon Monts de Vaucluse
Agglomération**

Carpentras, le 15 novembre 2020

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse souhaite créer et réaliser une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) sur le secteur des Hauts Banquets au sud de la commune de Cavaillon. Cette ZAC vise « un projet de parc d'activités économiques à haute valeur ajoutée de 46 ha, dédié notamment à la naturalité ». Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, ce projet est soumis à la participation du public par voie électronique. FNE Vaucluse, fédération d'associations de préservation de l'environnement souhaite communiquer l'analyse suivante :

- 1) Le projet espère un parc d'activités économiques à haute valeur ajoutée sur des terres alluviales à **haute valeur agronomique**, permettant une précieuse diversité culturelle.
- 2) **Les terres seront artificialisées de manière irréversible** au profit de structures dont la rentabilité à long terme n'est pas prouvée.
- 3) Ce projet augmente une réelle pénurie de terres facilement et utilement cultivables. Il se situe dans un département pointé au niveau national comme un des plus gros consommateurs de foncier agricole
- 4) Cette ZAC, présentée comme un projet ne s'étendant que sur 46 hectares, ne constitue que le début d'une opération plus vaste portant sur 106 hectares.
- 5) Il est contraire à l'instruction du gouvernement du 29 juillet 2019, relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace
- 6) Il traduit une rare méconnaissance **des besoins actuels et à venir des populations locales en matière d'autonomie alimentaire**. Il revient à sacrifier l'agriculture de proximité et à s'obliger à multiplier les importations, au détriment de notre économie, de notre santé et en accroissant le réchauffement climatique. Il est en totale opposition avec

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600032-APE : 913 E



le Plan Alimentaire Territorial du Luberon qui appelle, pour ces raisons, à stopper la consommation de terres agricoles.

- 7) Ces terres sont très majoritairement irriguées : le projet contrevient aux diverses directives nationales ou régionales, visant le « **zéro artificialisation des terres irriguées** ». Par ailleurs, le département du Vaucluse prévoit d'irriguer à grand frais des terres à partir de l'eau du Rhône (Projet de territoire de prélèvement des eaux du Rhône à usage agricole du haut Vaucluse rhodanien) : il n'apparaît pas logique de gaspiller des terres irriguées d'un côté, tout en multipliant les dépenses pour en créer de nouvelles d'un autre !
- 8) Le projet est situé dans une zone soumise à un fort aléa d'inondation. La digue n'est pas garante d'une protection totale sur un temps long. Imperméabiliser le sol n'est pas sans risque pour les Cavaillonnais qui, le cas échéant, subiront des inondations plus importantes en durée et en hauteur. Il contrevient aux circulaires du 24 janvier 1994 et du 24 avril 1996, qui interdisent les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses.
- 9) La qualité de l'eau ne semble pas non plus maîtrisée. Le **positionnement** de la **station d'épuration** envisagée dans le projet, à proximité de la Durance, a poussé la DDASS à émettre un avis fortement réservé sur cette opération d'aménagement.
- 10) Le cadre de vie et les paysages seront définitivement pollués par les hangars, la qualité de vie mise à mal par le fort trafic généré par les entreprises de logistique prévues.
- 11) Le site est riche **d'espèces animales protégées**. Elles seront sacrifiées au nom d'un développement économique idéalisé. La séquence ERC (Eviter réduire, compenser) n'a pas été déclinée. La mission Régionale de l'Autorité Environnementale a émis un avis très réservé.
- 12) Le projet a déjà généré un coût important pour la collectivité vauclusienne : achat de terres agricoles, équipements publics, infrastructures

A ces inconvénients majeurs, le projet oppose la perspective d'une importante création d'emplois. Une espérance que ne partage pas la chambre des métiers, qui souligne que le projet risque d'aggraver la désertification du cœur de ville de Cavaillon (avis du 14 janvier 2019). Un souhait également contredit par la nature des premières entreprises postulant à l'installation : de vastes entrepôts logistiques qui ont un très faible ratio hectares consommés / emplois créés !

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vaucluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600032-APE : 913 E



En conclusion :

FNE Vacluse est défavorable à ce projet

Il correspond à une période déjà lointaine au cours de laquelle nous pensions tous que le progrès se situait dans l'hyper circulation de marchandises du bout de la terre pour une consommation carbonée et mondialisée. Notre conscience d'habiter une planète finie, et même en danger, était embryonnaire. Le sol, les énergies fossiles, l'eau, l'air, nous paraissaient illimités. Les circonstances ont changé plus vite que nos manières de penser.

Pendant qu'il en est encore temps, osons nous remettre en cause et inventons un développement respectueux, ménageant les hommes d'aujourd'hui et la vie de demain.

Nicole Bernard
Aménagement du territoire
FNE Vacluse